

DIRECTION DE LA CULTURE  
EB/CG

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

### DELIBERATION

#### **OBJET : aide du département à la restauration des archives communales anciennes**

Il est envisagé de poursuivre la restauration des archives communales anciennes, et d'en confier la charge à la reliure du Limousin domiciliée à Malemort sur Corrèze.

Les registres suivants qui ont été soumis à l'avis technique des archives départementales sont concernés :

- Délibérations municipales de 1838 à 1848.
- Recensement de la population de 1841, 1866, 1872, 1876.

Pour 2008, la somme de cette remise en état est de 2 388,75€ HT

Le conseil général accorde une subvention à hauteur de 25% du montant H.T.

Il est proposé de présenter ce bordereau au conseil municipal afin d'autoriser le maire à solliciter cette aide auprès du conseil général.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **AUTORISE** le maire à solliciter cette aide auprès du conseil général.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le maire

Loïc LE MEUR